

## Braccio, Nadia

---

**De:** manonbill@gmail.com de la part de Billette Manon [manobill@videotron.ca]  
**Envoyé:** 18 février 2014 09:02  
**À:** Greffe  
**Objet:** À verser au dossier R 3863-2013 (observations)

### **Problèmes avec les nouveaux compteurs intelligents, Hydro Québec et Capgemini**

J'ai vécu des problèmes avec les compteurs intelligents à trois endroits: mon lieu de travail, mon logement à revenu (duplex) et à ma maison. Tous des problèmes différents, ce qui fait que mon témoignage ci-dessous est un peu long...

J'ai contacté ma municipalité, mon député provincial et fédéral en lien avec ces problèmes l'été dernier et tout le monde se lance la balle. Il semble tous avoir les mains liées face à Hydro Qc et sa compagnie mandatée Capgemini.

#### Mon travail:

Il y avait 4 compteurs électromécaniques dans une armoire dans le corridor, à environ 2 pieds de mon bureau. J'ai des chaises dans le corridor où mes clients attendent. Ces chaises sont à moins de 30 cm de ces compteurs. Je travaille avec des gens qui ont des problèmes au niveau de leur système nerveux (autistes, troubles d'apprentissage...) et certains d'entre eux sont électrosensibles. Je n'ai aucun contrôle sur les autres locataires de l'édifice. Mon propriétaire s'est fait harceler longtemps par Capgemini pour poser les compteurs intelligents mais heureusement pour moi, il comprenait la situation et n'a pas cédé à leur pression (oui, beaucoup de pression de Capgemini). Finalement, avec mes nombreuses démarches, les autres locataires ont accepté de payer les frais mensuels pour avoir les compteurs non-communicants.

On constate donc ici que la situation peut devenir extrêmement problématique quand c'est le locataire qui peut prendre la décision sur le choix du compteur. Si les gens n'avaient pas accepté de payer, je me serais vu dans l'obligation de déménager par mesure de précaution et de devoir continuer à payer mon bail pour encore 18 mois. Puis finalement, je dois payer des frais supplémentaires pour maintenir le principe de précaution, ce qui est moins pire que le scénario antérieur mais qui n'est toujours pas acceptable selon moi. Et qu'est-ce qui arrivera dans le futur, quand d'autres locataires arriveront? Ceci me fait vivre dans une constante insécurité.

#### Mon Duplex et Capgemini:

Je suis propriétaire d'un duplex où se trouve deux locataires. Un des locataires du duplex déménageait 3 semaines après que les installateurs de capgemini sont passés. J'ai demandé au locataire de ne pas faire installer le compteur intelligent étant donné que je prenais possession du logement dans un futur rapproché et que je m'organiserais avec Hydro Qc à ce moment. Les employés de Capgemini ont été très insistants auprès de mon locataire et il a cédé à leur pression, ayant de la difficulté à argumenter avec eux et à leur expliquer la situation (il est bègue). J'ai un témoignage assermenté de mon locataire en lien avec cette situation et j'ai fait une plainte à Capgemini. J'ai dû téléphoner ensuite à trois reprises pour faire la même plainte dans les mois qui ont suivis. Rien n'avait été enregistré dans leur système informatique et il m'ont demandé à chaque fois de répéter mon histoire. Étant fatiguée de répéter la même chose et que ça ne mène nul part, j'ai demandé leur adresse pour leur écrire ma plainte: ils m'ont dit de pas avoir d'adresse courriel ou terrestre. C'est vraiment pas sérieux tout cela... J'ai finalement décidé de porter plainte directement à Hydro Qc sur la compagnie Capgemini en lien avec le fait qu'ils ne traitent pas les plaintes qui leur sont adressés (j'ai les lettres et communication). La réponse

d'Hydro Qc à ma plainte se résumait ainsi: si vous ne voulez pas de compteur intelligent, vous devez demander l'option de retrait. Ceci n'avait AUCUN lien avec ma plainte...

### Ma maison:

J'ai lu plusieurs études démontrant les méfaits des ondes électromagnétiques en général. Je prends la précaution de fermer mon wifi le soir, de ne parler avec mon cellulaire que lorsque c'est absolument nécessaire. J'ai aussi des dispositifs en place sur ces appareils pour me protéger davantage. Je ne suis pas électrosensible mais ce n'est pas parce qu'on a pas de symptôme que ça veut dire que ce n'est pas dangereux: je ne souhaite pas m'exposer à quelque chose qui pourrait nuire à ma santé et celle de ma famille. Rappelons nous qu'il a été dit au gens dans le passé que le radon, la cigarette, le bois traité (avec arsenic), les jouets au plomb n'étaient pas dangereux et quelques années plus tard, on réalise que oui, finalement, c'était dangereux .... Bien que j'arrive à avoir un certain contrôle certains appareils émetteurs (wi-fi, cellulaire), il n'en est pas le cas pour ce qui est des compteurs intelligents, qui sont actifs 24 heures sur 24, n'ont pas d'interrupteur "on/off" et ne peuvent être déplacés d'un endroit à l'autre. Mon compteur est très près de ma chambre à coucher. J'ai envoyé deux lettres enregistrées à Hydro Québec l'été dernier et j'ai aussi parler au service à la clientèle pour leur mentionner que je voulais garder mon compteur mécanique. Leur réponse est toujours la même: si vous ne voulez pas du compteur intelligent, vous devez accepter l'autre compteur non-communicant et payer des frais d'installation et de lecture. Bien que je leur ai signalé dans la deuxième lettre que je ne voulais aucune des deux options proposées, le discours est toujours le même. Je viens tout juste de recevoir la lettre indiquant qu'ils vont changer le compteur et si je ne veux pas qu'il arrive la même situation qui s'est produite à mon duplex et qu'on m'installe un CI contre mon gré, je suis au pied du mur et n'ai plus d'autre choix que de sortir mon portefeuille et de payer pour l'option de retrait. Je considère ici qu'on m'impose quelque chose et que je ne peux même plus prendre mes propres décisions face à mon domicile.

Merci d'avoir pris le temps de me lire.

Manon Billette